

Consultation gouvernementale – Plan d'action SMID

Mémoire public et d'accord pour qu'il soit publié sur la plateforme Consultation Québec.

Santé mentale, itinérance et dépendances

Mémoire présenté par la Table itinérance Rive-Sud (TIRS)



Table des matières

1. Introduction

2. Mise en contexte gouvernementale

3. Portrait de la situation en itinérance (Montérégie / Longueuil)

- 3.1 Croissance soutenue et transformation des réalités
- 3.2 Longueuil : un pôle de services sous forte pression
- 3.3 Occupation élevée des ressources et capacités atteintes
- 3.4 Augmentation visible des campements et de l'itinérance extérieure
- 3.5 Enjeux de cohabitation sociale structurants
- 3.6 Dynamique d'agglomération élargie et interventions complexifiées

4. Complexification des besoins

- 4.1 Diversification marquée des profils
- 4.2 Barrières supplémentaires à l'intervention
- 4.3 Intensification des situations sur le terrain
- 4.4 Pression accrue sur des ressources limitées
- 4.5 Visibilité accrue dans l'espace public
- 4.6 Impact direct sur les équipes

5. Enjeux de cohabitation sociale et de campements

- 5.1 Présence plus visible et concentrée
- 5.2 Campements comme révélateur des limites du système
- 5.3 Augmentation des tensions et des signalements
- 5.4 Intervention constamment en équilibre
- 5.5 Multiplication des zones de tension
- 5.6 Impacts concrets sur le terrain

6. Limites de l'approche intégrée SMID

- 6.1 Risque de dilution de l'itinérance
- 6.2 Différences de maturité entre les réseaux
- 6.3 Processus de consultation insuffisant
- 6.4 Risque de stigmatisation

7. Bloc RSIQ – Vision nationale et constats structurants

- 7.1 Rôle du RSIQ
- 7.2 Convergences avec la TIRS
- 7.3 Position du RSIQ sur l'approche SMID
- 7.4 Enjeux structurants à l'échelle du Québec

8. Position de la TIRS

- 8.1 Maintien d'un plan spécifique en itinérance
- 8.2 Développement de mécanismes d'arrimage
- 8.3 Importance de l'ancrage territorial
- 8.4 Reconnaissance des instances de concertation

9. Recommandations

- 9.1 Gouvernance et planification
- 9.2 Financement
- 9.3 Services et interventions
- 9.4 Cohabitation et campements
- 9.5 Connaissance et consultation

10. Conclusion

1. Introduction

Dans le cadre de la consultation lancée par le gouvernement du Québec visant l'élaboration d'un plan d'action en santé mentale, itinérance et dépendances, la Table itinérance Rive-Sud (TIRS) souhaite contribuer à la réflexion en portant la voix des acteurs de terrain engagés auprès des personnes en situation ou à risque d'itinérance.

La TIRS est une instance de concertation qui regroupe près de 40 partenaires engagés, incluant des organismes communautaires, des personnes ayant un savoir expérientiel, ainsi que différentes institutions et acteurs publics, municipaux et régionaux. Elle rassemble notamment des représentants de la Ville de Longueuil, du Service de police de l'agglomération de Longueuil (SPAL), des CISSS de la Montérégie, ainsi que d'autres partenaires impliqués dans les enjeux liés à l'itinérance, à la prévention, au logement et à la cohabitation sociale.

Depuis plus de 24 ans, la TIRS favorise la concertation, la mobilisation, le partage d'expertise et le développement de réponses collectives adaptées aux réalités de la Rive-Sud. La diversité des acteurs qu'elle regroupe permet de croiser les perspectives — communautaire, institutionnelle, municipale, policière et expérientielle — et de développer une compréhension fine des enjeux, ancrée à la fois dans l'intervention terrain et dans l'analyse collective des besoins émergents.

La TIRS joue ainsi un rôle central dans la mise en lien des partenaires, la circulation de l'information, l'identification des enjeux prioritaires, la représentation des réalités terrain et le soutien au développement de réponses concertées. Elle est notamment impliquée dans les réflexions entourant la cohabitation sociale, les campements, l'accès à l'hébergement, la continuité des services, la prévention de l'itinérance et l'adaptation des interventions aux besoins des personnes les plus vulnérables.

Bien que son ancrage principal se situe dans l'agglomération de Longueuil, la TIRS observe que les dynamiques actuelles dépassent les frontières administratives. Les personnes circulent entre les municipalités de la Rive-Sud, les différentes sous-régions de la Montérégie et Montréal, alors que plusieurs services spécialisés demeurent concentrés dans certains pôles. Cette réalité d'agglomération élargie exerce une pression importante sur les ressources locales et appelle à une lecture plus large des enjeux d'itinérance.

Par ce mémoire, la TIRS souhaite mettre en lumière les réalités vécues sur son territoire, contribuer à une meilleure compréhension des enjeux actuels et formuler des recommandations permettant de renforcer les réponses publiques en itinérance. Elle souhaite également rappeler l'importance de reconnaître l'itinérance comme un champ d'intervention spécifique, qui ne doit pas être dilué dans une approche trop générale intégrant simultanément la santé mentale et les dépendances.

Enfin, la TIRS tient à souligner que toute planification gouvernementale doit s'appuyer sur une consultation réelle des milieux concernés, sur la reconnaissance de l'expertise des organismes communautaires, des partenaires publics et des personnes concernées, ainsi que sur des moyens suffisants pour répondre aux besoins croissants des personnes et des communautés.

2. Mise en contexte gouvernementale

Le gouvernement du Québec a amorcé, en 2026, une démarche de consultation en vue de l'élaboration d'un nouveau plan d'action portant sur la santé mentale, l'itinérance et les dépendances. Cette initiative s'inscrit dans un contexte de renouvellement de plusieurs cadres d'intervention arrivant à échéance, notamment le Plan d'action interministériel en itinérance ainsi que les plans en santé mentale et en dépendances.

Cette volonté d'intégrer ces trois champs d'intervention dans une même planification gouvernementale témoigne d'une reconnaissance des liens étroits entre les enjeux de santé mentale, de dépendances et d'itinérance. En effet, ces réalités se croisent fréquemment dans les trajectoires des personnes et nécessitent des réponses coordonnées entre les différents réseaux.

Toutefois, cette approche intégrée soulève également des préoccupations importantes pour les acteurs du milieu de l'itinérance. Au cours des dernières années, ce champ d'intervention s'est structuré de manière significative, tant sur le plan des pratiques que des politiques publiques, avec le développement d'expertises spécifiques, de mécanismes de concertation et de programmes dédiés.

Dans ce contexte, l'intégration des plans comporte un risque réel de dilution des enjeux propres à l'itinérance, notamment en ce qui concerne les réalités liées à la précarité résidentielle, aux campements, à la cohabitation sociale et à la pression exercée sur les ressources d'hébergement. Ces enjeux nécessitent des réponses distinctes, adaptées et soutenues dans le temps.

Par ailleurs, plusieurs acteurs du milieu ont exprimé des préoccupations quant aux modalités de la présente consultation, notamment en ce qui a trait aux délais restreints et à la capacité des organisations de contribuer de manière approfondie à une réflexion de cette ampleur. Une planification gouvernementale efficace repose pourtant sur une compréhension fine des réalités terrain et sur une participation significative des milieux concernés.

Dans ce contexte, il apparaît essentiel que le futur plan d'action reconnaisse à la fois les liens entre les différents enjeux, tout en préservant des approches spécifiques à chacun des champs, particulièrement en itinérance, afin d'assurer des réponses adaptées, cohérentes et efficaces.

3. Portrait de la situation en itinérance (Montérégie / Longueuil)

L'itinérance au Québec connaît une croissance soutenue depuis plusieurs années, et la Montérégie ne fait pas exception à cette tendance. Les résultats préliminaires du dénombrement 2025 permettent de constater une augmentation généralisée du phénomène à l'échelle provinciale, avec une hausse d'environ 20 % de l'itinérance visible entre 2022 et 2025 .

Au total, 12 077 personnes ont été recensées en situation d'itinérance visible au Québec lors de la nuit du 15 avril 2025, dont 1 033 en Montérégie . Cette dernière connaît une augmentation marquée du phénomène (+30,4 % entre 2022 et 2025), confirmant une pression croissante sur les ressources régionales .

Ces données doivent toutefois être interprétées avec prudence, puisqu'elles ne reflètent qu'une estimation ponctuelle de l'itinérance visible et ne tiennent pas compte de l'itinérance cachée, ni de l'ensemble des trajectoires de précarité résidentielle vécues sur une plus longue période.

3.1 Croissance soutenue et transformation des réalités

Depuis 2018, l'itinérance visible augmente de manière continue, avec une croissance annuelle estimée entre 7 % et 8 % . Cette augmentation s'accompagne d'une transformation des profils et des parcours, avec des situations plus complexes, une instabilité résidentielle accrue et une diversification des besoins.

3.2 Longueuil : un pôle de services sous forte pression

Sur le territoire de Longueuil, l'itinérance se distingue par une forte concentration des services spécialisés, ce qui en fait un pôle d'attraction pour les personnes en situation d'itinérance à l'échelle de la Montérégie.

Cette concentration s'explique notamment par :

- La présence de ressources d'hébergement d'urgence et de transition;
- L'accès à des services communautaires spécialisés;
- La proximité avec Montréal et les réseaux de transport;
- La présence d'infrastructures publiques facilitant l'accès aux services (ex. : secteur du métro Longueuil).

Cette réalité entraîne une pression accrue sur les ressources locales, qui doivent répondre à des besoins dépassant largement leur territoire immédiat. Elle contribue également à une perception parfois erronée d'une concentration locale du phénomène, alors qu'il s'inscrit en réalité dans une dynamique régionale plus large.

3.3 Occupation élevée des ressources et capacités atteintes

Sur le terrain, les ressources d'hébergement affichent des taux d'occupation très élevés, souvent près de leur pleine capacité, avec des listes d'attente importantes. Cette situation limite la capacité d'intervention en amont et accentue les situations de rupture, notamment lors des transitions entre différents services.

La dépendance aux ressources temporaires demeure importante, comme le montre le fait que 79 % des personnes recensées se trouvent dans ce type de ressources.

3.4 Augmentation visible des campements et de l'itinérance extérieure

La présence de campements et l'itinérance dans l'espace public sont en augmentation sur le territoire de Longueuil. Cette réalité s'inscrit dans une tendance plus large observée en Montérégie, où la part de l'itinérance extérieure est passée de 12 % en 2018 à 18 % en 2025.

À Longueuil, cette situation se traduit par :

- L'émergence de campements dans différents secteurs;
- Une mobilité des personnes entre les sites;
- Des enjeux récurrents de cohabitation dans certains pôles (centre-ville, métro, secteurs résidentiels);
- Une mobilisation constante des partenaires pour assurer un suivi et une gestion concertée.

3.5 Enjeux de cohabitation sociale structurants

L'augmentation de la visibilité de l'itinérance dans l'espace public entraîne une intensification des enjeux de cohabitation sociale. Ces situations mobilisent plusieurs acteurs, dont la Ville de Longueuil, le Service de police de l'agglomération de Longueuil, les CISSS, ainsi que les organismes communautaires.

La mise en place de mécanismes comme les rencontres de vigie (hebdomadaires ½ hrs) et des réunions de cas complexes nécessite des interventions concertées sur le terrain illustre l'importance d'une approche coordonnée. Toutefois, ces dispositifs reposent sur une forte mobilisation des ressources existantes.

3.6 Dynamique d'agglomération élargie et interventions complexifiées

L'itinérance à Longueuil ne peut être comprise sans tenir compte des dynamiques de déplacement entre les municipalités de la Rive-Sud et Montréal. Plusieurs personnes se déplacent en fonction de l'accès aux services, des opportunités ou des contraintes liées à leur situation.

Cette réalité entraîne :

- Une difficulté à planifier les services à l'échelle locale;
- Une pression concentrée sur certains territoires;
- Un besoin accru de coordination régionale;

- Des enjeux de responsabilité partagée entre les acteurs.

4. Complexification des besoins

La réalité de l'itinérance dans l'agglomération de Longueuil ne se définit plus uniquement par une augmentation du nombre de personnes, mais par une complexification importante des situations rencontrées. Cette évolution transforme en profondeur les pratiques d'intervention et met à l'épreuve les capacités actuelles du réseau.

4.1 Diversification marquée des profils

Les acteurs de terrain constatent une évolution rapide des personnes rencontrées :

- Personnes issues de l'immigration récente, confrontées à des barrières linguistiques, à une méconnaissance des services et à des parcours administratifs complexes
- Personnes âgées, souvent fragilisées par des pertes de logement liées à des hausses de loyers, des ruptures de vie ou une perte d'autonomie
- Travailleurs précaires, en emploi mais sans accès à un logement abordable
- Jeunes adultes, dont les trajectoires sont de plus en plus instables et marquées par des ruptures rapides
- Femmes en situation ou à risque d'itinérance, dont les parcours sont souvent moins visibles et marqués par l'itinérance cachée, la précarité résidentielle, les violences vécues, la charge familiale ou le besoin d'accéder à des lieux sécuritaires et adaptés

Cette diversité entraîne une multiplication des réalités à considérer simultanément, rendant les approches standardisées de moins en moins adaptées.

4.2 Barrières supplémentaires à l'intervention

La complexification ne tient pas seulement aux profils, mais aussi aux conditions d'intervention :

- Les enjeux de langue ralentissent les démarches et augmentent les risques d'incompréhension
- Les démarches administratives deviennent plus longues et plus difficiles à naviguer
- La méfiance ou l'incompréhension des services complique l'établissement du lien

Ces éléments allongent les délais d'intervention et augmentent la charge de travail sans nécessairement améliorer l'accès aux solutions.

4.3 Intensification des situations sur le terrain

Les intervenants font face à des situations :

- Plus, instable
- Plus imprévisibles
- Plus exigeantes en temps et en coordination

Les parcours ne sont plus linéaires. Les allers-retours entre la rue, les ressources, les institutions et les situations de logement précaire sont fréquents, ce qui complexifie le suivi et fragilise les trajectoires.

4.4 Pression accrue sur des ressources limitées

Cette complexification s'inscrit dans un contexte de forte pression :

- Ressources d'hébergement à pleine capacité

- Listes d'attente importantes
- Rareté des solutions de sortie

Les intervenants doivent composer avec des choix difficiles, dans un contexte où les marges de manœuvre sont limitées.

4.5 Visibilité accrue dans l'espace public

La transformation des profils et l'intensité des situations se traduisent également par une présence plus visible dans certains secteurs :

- Augmentation des signalements citoyens
- Incompréhension face à certaines réalités (notamment culturelles ou linguistiques)
- Émergence de nouvelles zones de tension

L'itinérance devient ainsi un enjeu de cohabitation plus complexe, où les réponses doivent être rapides tout en tenant compte de réalités multiples.

4.6 Impact direct sur les équipes

Enfin, cette complexification a des effets concrets sur les intervenants :

- Augmentation de la charge de travail
- Intensification des situations à gérer
- Nécessite des adaptations constantes

Les équipes doivent intervenir dans des contextes plus exigeants, avec des outils qui ne suivent pas toujours l'évolution des besoins.

5. Enjeux de cohabitation sociale et de campements

L'évolution récente de l'itinérance dans l'agglomération de Longueuil s'accompagne d'une visibilité accrue dans l'espace public, notamment à travers la présence de campements et l'occupation de certains lieux stratégiques. Cette réalité met en lumière des enjeux croissants de cohabitation sociale, qui dépassent la simple gestion des situations individuelles.

5.1 Présence plus visible et concentrée

Certains secteurs deviennent des points de convergence :

- abords du Métro Longueuil
- artères commerciales comme Saint-Charles
- Autour de la Halte du coin et sur le chemin de Coteau-Rouge
- Espaces publics et zones moins encadrées

Ces lieux concentrent à la fois des personnes en situation de grande précarité, des citoyens, des commerçants et des services, créant une cohabitation complexe et parfois fragile.

5.2 Campements comme révélateur des limites du système

L'apparition et le maintien de campements ne sont pas des phénomènes isolés. Ils traduisent:

- L'absence de solutions d'hébergement adaptées ou disponibles
- Des refus ou des inadéquations entre les ressources et les besoins
- Une volonté de certaines personnes de préserver un minimum de stabilité ou d'autonomie

Les campements deviennent ainsi un symptôme visible des limites du système actuel.

5.3 Augmentation des tensions et des signalements

Sur le terrain, on observe :

- Une hausse des appels et signalements citoyens
- Des attentes élevées envers des interventions rapides
- Des incompréhensions face à certaines réalités (ex. comportements, occupation de l'espace, barrières linguistiques)

Ces dynamiques contribuent à faire monter rapidement le niveau de pression, tant sur les équipes que sur les décideurs.

5.4 Intervention constamment en équilibre

Les acteurs doivent naviguer entre plusieurs impératifs :

- Répondre aux préoccupations de cohabitation
- Maintenir le lien avec les personnes en situation d'itinérance
- Éviter des déplacements forcés qui ne font que déplacer les problématiques

Les interventions deviennent ainsi des exercices d'équilibre, souvent dans l'urgence et avec peu de marge de manœuvre.

5.5 Multiplication des zones de tension

Au fil du temps, les enjeux de cohabitation ne se limitent plus à un seul secteur. On observe :

- Un déplacement des situations d'un lieu à un autre
- L'émergence de nouvelles zones sensibles
- Une nécessité d'adaptation constante des interventions

Cela complexifie la lecture globale de la situation et rend difficile une réponse stable et prévisible.

5.6 Impacts concrets sur le terrain

Cette réalité se traduit par :

- Une sollicitation accrue des équipes de terrain
- Une coordination plus fréquente entre partenaires (ville, police, réseau de la santé, communautaire)
- Une nécessité de réponses rapides dans des contextes souvent évolutifs

La cohabitation sociale devient ainsi un enjeu central et quotidien, plutôt qu'une situation ponctuelle

6. Limites de l'approche intégrée SMID

L'orientation visant à regrouper, dans une même démarche, les enjeux de santé mentale, d'itinérance et de dépendances soulève des préoccupations importantes sur le terrain. Bien que l'intention d'améliorer la cohérence des actions soit reconnue, cette approche comporte des limites significatives, particulièrement en ce qui concerne la réalité de l'itinérance.

6.1 Risque de dilution de l'itinérance

L'itinérance présente des dynamiques propres, notamment en lien avec le logement, la pauvreté, la judiciarisation, la cohabitation sociale et l'occupation de l'espace public.

Dans un cadre intégré, il existe un risque que :

- Les enjeux spécifiques à l'itinérance soient noyés dans un ensemble plus large
- Les priorités liées à l'accès au logement et aux services de base perdent en visibilité
- Les réponses deviennent moins ciblées et moins adaptées aux réalités du terrain

L'itinérance ne peut être réduite à une sous-composante d'autres problématiques.

6.2 Différences de maturité entre les réseaux

Les secteurs concernés n'évoluent pas au même rythme ni avec les mêmes structures :

- Le secteur de l'itinérance dispose déjà de cadres de concertation, de plans d'action et de pratiques bien ancrées
- D'autres secteurs sont encore en développement ou en structuration
- Les logiques d'intervention, les cultures organisationnelles et les priorités diffèrent

Cette disparité crée un décalage qui peut :

- Ralentir les avancées déjà réalisées en itinérance
- Complexifier inutilement les processus
- Générer des zones d'incompréhension entre les acteurs

Une intégration complète risque de freiner des dynamiques déjà opérationnelles.

6.3 Processus de consultation insuffisant

Le processus actuel de consultation soulève des enjeux importants :

- Délais très courts pour produire des contributions structurées
- Difficulté pour les acteurs terrain de mobiliser leurs équipes et leurs membres
- Impression que les orientations sont déjà en grande partie définies

Cela limite :

- La profondeur des analyses
- La diversité des points de vue
- L'appropriation des orientations par les milieux

Une consultation trop rapide fragilise la légitimité des résultats.

6.4 Risque de stigmatisation

L'association directe de l'itinérance avec la santé mentale et les dépendances peut renforcer certaines perceptions problématiques :

- Amalgame entre différentes réalités vécues par les personnes
- Réduction des parcours à des enjeux cliniques
- Invisibilisation des facteurs structurels (logement, pauvreté, accès aux services)

Cela peut avoir pour effet :

- D'alimenter des préjugés
- D'influencer négativement les pratiques et les politiques publiques
- De nuire à la compréhension globale de l'itinérance

L'itinérance doit être reconnue dans toute sa complexité, sans être enfermée dans une lecture réductrice.

7. Bloc RSIQ – Vision nationale et constats structurants

L'analyse des enjeux liés à l'itinérance ne peut se limiter à une lecture locale. Elle s'inscrit dans une dynamique plus large, portée notamment par le Réseau solidarité itinérance du Québec, qui regroupe les tables de concertation en itinérance à travers le Québec.

Ce regard national permet de mettre en lumière des tendances lourdes, qui trouvent un écho direct dans la réalité observée à Longueuil par la Table itinérance Rive-Sud (TIRS).

7.1 Rôle du RSIQ

Le Réseau solidarité itinérance du Québec joue un rôle central dans :

- La représentation des réalités de l'itinérance auprès des instances gouvernementales
- La mise en commun des analyses issues des différentes régions
- La défense d'une approche globale, ancrée dans les déterminants sociaux de l'itinérance
- La production de prises de position publiques et de contributions aux politiques nationales

À travers ses membres, le RSIQ agit comme un pont entre les réalités locales et les orientations nationales, en assurant que les voix du terrain soient entendues.

7.2 Convergences avec la TIRS

Les constats portés par la TIRS s'inscrivent largement dans ceux observés à l'échelle du Québec :

- Complexification des profils et des besoins
- Pression accrue sur les ressources d'hébergement
- Visibilité grandissante de l'itinérance dans l'espace public
- Enjeux de cohabitation sociale et de campements en croissance
- Saturation des équipes et des organisations

Ces convergences démontrent que la situation observée à Longueuil n'est pas isolée, mais reflète une tendance structurelle à l'échelle nationale.

7.3 Position du RSIQ sur l'approche SMID

Le Réseau solidarité itinérance du Québec a exprimé des préoccupations importantes quant à l'intégration des enjeux de santé mentale, d'itinérance et de dépendances dans une même démarche.

Les principaux éléments soulevés rejoignent ceux du terrain :

- La nécessité de maintenir une reconnaissance distincte de l'itinérance
- Les risques associés à une intégration trop rapide ou insuffisamment structurée
- L'importance de préserver des espaces d'analyse et de planification spécifiques
- La volonté d'assurer que les enjeux liés au logement, à la pauvreté et à la cohabitation sociale demeurent centraux

Cette position met en lumière une volonté de cohérence sans dilution, en reconnaissant les liens entre les enjeux tout en respectant leurs spécificités.

7.4 Enjeux structurants à l'échelle du Québec

À travers ses travaux, le Réseau solidarité itinérance du Québec identifie plusieurs enjeux structurants :

- Déséquilibre entre les besoins et les ressources disponibles
- Augmentation et transformation des profils en itinérance
- Manque de solutions en logement accessibles et adaptées
- Pression accrue sur les milieux communautaires
- Enjeux de cohabitation sociale présents dans plusieurs régions
- Nécessité d'une meilleure reconnaissance du rôle des instances de concertation

Ces constats confirment que l'itinérance doit être comprise comme un enjeu systémique, qui nécessite des réponses à la fois locales et nationales, cohérentes et adaptées.

8. Position de la TIRS

8.1 Maintien d'un plan spécifique en itinérance

La TIRS réaffirme l'importance de maintenir un plan d'action spécifique en itinérance, distinct des autres champs d'intervention.

L'itinérance possède aujourd'hui :

- Ses propres réseaux de concertation,
- des mécanismes d'intervention éprouvés,
- Une expertise terrain développée depuis plusieurs années.

L'intégration complète au sein d'un plan global en santé mentale, itinérance et dépendances comporte un risque réel de dilution des enjeux propres à l'itinérance, notamment en ce qui concerne :

- L'accès à l'hébergement,
- La gestion des campements,
- Les dynamiques de cohabitation sociale,
- Les réalités de rue et d'errance.

Dans ce contexte, la TIRS considère que le maintien d'un plan distinct constitue une condition essentielle pour préserver la lisibilité, la cohérence et l'efficacité des actions en itinérance.

8.2 Développement de mécanismes d'arrimage

Tout en maintenant des plans distincts, la TIRS reconnaît la nécessité de renforcer les liens entre les différents réseaux (santé mentale, dépendances, itinérance).

Les réalités vécues sur le terrain démontrent que les parcours des personnes sont souvent multiples et interconnectés, nécessitant des réponses coordonnées.

La TIRS privilégie donc :

- Le développement de mécanismes d'arrimage structurés entre les réseaux,
- La mise en place d'espaces de concertation intersectoriels clairs,
- Une meilleure fluidité dans les trajectoires de services.

L'enjeu n'est pas de fusionner les plans, mais bien de mieux les faire dialoguer, dans le respect de la maturité et des spécificités de chacun des réseaux.

8.3 Importance de l’ancrage territorial

La TIRS insiste sur l’importance de reconnaître pleinement l’ancrage territorial des réalités en itinérance.

Les dynamiques observées à Longueuil et en Montérégie illustrent clairement que :

- Les enjeux varient d’un territoire à l’autre,
- Les ressources disponibles ne sont pas uniformes,
- Les déplacements de la clientèle entre territoires influencent directement les pressions locales sur les services.

Dans ce contexte, les réponses doivent être :

- Adaptées aux réalités locales,
- Construites avec les acteurs du milieu,
- Soutenues par une lecture fine des besoins territoriaux.

La TIRS rappelle que les solutions nationales ne peuvent être efficaces sans une déclinaison territoriale forte et structurée.

8.4 Reconnaissance des instances de concertation

La TIRS souligne le rôle central des instances de concertation dans la réponse aux enjeux d’itinérance.

Depuis plusieurs années, ces instances :

- Coordonnent les actions des partenaires,
- Facilitent le partage d’information,
- Soutiennent la mise en place de réponses concertées,
- Permettent une lecture collective des enjeux émergents.

Dans un contexte de complexification des besoins et de pression accrue sur les services, leur rôle devient encore plus stratégique.

La TIRS considère essentiel que :

- Ces instances soient reconnues formellement dans les plans gouvernementaux,
- Leur rôle soit clarifié et soutenu,
- Elles disposent de moyens adéquats pour exercer leur mandat.

Sans une reconnaissance claire de ces espaces, il existe un risque de fragmentation des interventions et de perte d’efficacité collective.

9. Recommandations

9.1 Gouvernance et planification

Il est recommandé de maintenir une gouvernance distincte et claire en matière d’itinérance, tout en développant des mécanismes d’arrimage formels avec les secteurs de la santé mentale et des dépendances. Cette approche permet de préserver l’expertise spécifique développée au fil des années dans le champ de l’itinérance, tout en favorisant une meilleure coordination intersectorielle.

Par ailleurs, il apparaît essentiel de reconnaître et de soutenir les instances de concertation territoriales, comme la TIRS, en tant qu’espaces structurants de planification, d’analyse et de mobilisation. Ces instances doivent être pleinement intégrées aux processus décisionnels, notamment dans l’élaboration, la mise en œuvre et le suivi des plans d’action gouvernementaux.

Finalement, une planification à plus long terme, appuyée par des cadres stables et prévisibles, est nécessaire afin de permettre aux acteurs du milieu de se projeter, de consolider leurs actions et d'éviter une gestion en mode réactif.

9.2 Financement

Le financement des actions en itinérance doit être à la fois rehaussé, stabilisé et simplifié. Les organismes communautaires font face à une pression croissante liée à la complexification des besoins et à l'augmentation de la demande, sans que les ressources financières suivent au même rythme.

Il est recommandé de privilégier des financements récurrents et à la mission, plutôt que des enveloppes ponctuelles ou ciblées par mesure, qui fragmentent les interventions et alourdissent les processus administratifs. Une meilleure prévisibilité du financement permettrait également de soutenir la rétention du personnel et la qualité des services.

Enfin, les processus de financement devraient être revus afin d'assurer plus de transparence, de clarté et de cohérence, notamment en ce qui concerne les délais, les critères d'attribution et la place des acteurs locaux dans la prise de décision.

9.3 Services et interventions

Les services doivent être adaptés à la réalité actuelle de l'itinérance, marquée par une diversification des profils et une intensification des besoins. Il est recommandé de soutenir le développement d'une offre de services plus flexible, capable de répondre à des situations variées, incluant les personnes vieillissantes, les personnes issues de l'immigration, ainsi que celles présentant des problématiques multiples.

L'augmentation de la capacité d'hébergement demeure un enjeu central, notamment en raison de taux d'occupation élevés et de listes d'attente persistantes. Des solutions complémentaires doivent être explorées, telles que des formes d'hébergement transitoire ou alternatif.

Il est également essentiel de reconnaître l'importance des interventions de proximité et du travail de rue, qui constituent souvent le premier point de contact avec les personnes en situation d'itinérance. Ces approches doivent être consolidées et intégrées dans une vision globale des services.

9.4 Cohabitation et campements

Les enjeux de cohabitation sociale et de campements nécessitent des réponses structurées, concertées et respectueuses des droits des personnes. Il est recommandé de soutenir la mise en place de protocoles d'intervention clairs, co-construits avec les partenaires du milieu, incluant les municipalités, les services policiers, le réseau de la santé et les organismes communautaires.

Ces protocoles doivent privilégier des approches humaines, graduées et adaptées aux réalités locales, en évitant les interventions uniquement répressives ou ponctuelles. La gestion des campements doit s'inscrire dans une logique de continuité des services et d'accompagnement des personnes, plutôt que dans une simple logique de déplacement.

Par ailleurs, il est pertinent de soutenir des espaces de coordination opérationnelle, comme les comités vigie, permettant un suivi rapide des situations émergentes et une meilleure concertation entre les acteurs.

9.5 Connaissance et consultation

Une meilleure connaissance des réalités locales est essentielle pour orienter les actions en itinérance. Il est recommandé de soutenir la production et le partage de données qualitatives et quantitatives, en tenant compte des spécificités territoriales.

Les processus de consultation doivent être renforcés, tant en termes de durée que de qualité. Il est important de permettre une participation réelle des acteurs du milieu, incluant les organismes communautaires et les personnes ayant un vécu expérientiel, afin d'assurer que les orientations retenues reflètent les réalités du terrain.

Enfin, une reconnaissance accrue du savoir expérientiel, combinée à l'expertise des intervenants et des organisations, constitue un levier essentiel pour développer des réponses pertinentes, cohérentes et durables.

10. Conclusion

La consultation en cours met en lumière un moment charnière pour les politiques publiques en matière d'itinérance, de santé mentale et de dépendances. Si la volonté de mieux arrimer les actions est pertinente, elle ne doit pas se faire au détriment des acquis et de l'expertise développée dans le champ spécifique de l'itinérance.

La réalité observée sur le terrain, notamment dans l'agglomération de Longueuil, démontre une pression croissante sur les services, une complexification des besoins et une intensification des enjeux de cohabitation sociale. Dans ce contexte, il apparaît essentiel de préserver une approche structurée, ancrée territorialement et portée par des instances de concertation fortes.

La TIRS réaffirme l'importance de maintenir un plan d'action distinct en itinérance, tout en développant des mécanismes d'arrimage efficaces avec les autres secteurs. Elle insiste également sur la nécessité de reconnaître pleinement le rôle des acteurs locaux, qui sont au cœur des interventions et des solutions.

Au-delà des orientations à définir, ce mémoire rappelle que les réponses à l'itinérance doivent avant tout s'appuyer sur une compréhension fine des réalités vécues, une collaboration réelle entre les partenaires et une volonté politique à la hauteur des enjeux.

Enfin, la TIRS souhaite que cette démarche de consultation se traduise par des actions concrètes, durables et cohérentes, permettant non seulement de répondre aux besoins actuels, mais également de prévenir l'aggravation des situations à venir.